

1030



**LA TRIBUNE
DE GUILLAUMES**



DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION
D. M. DURANDY
MAIRE
DE GUILLAUMES

BULLETIN D'INFORMATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

—◆◆◆—
Dépôt légal n° 12165

L' EDITORIAL DU MAIRE

Depuis la parution du précédent numéro de la Tribune de Guillaumes, le Général s'est retiré à Colombey les Deux Eglises, donnant ainsi, une fois de plus, une leçon exemplaire de ce qu'est la Démocratie.

Pour nous français, c'est l'évènement politique le plus important depuis la fin de la guerre.

Depuis bientôt trois décennies, le Général de Gaulle a véritablement porté la France à bout de bras et sur ses épaules. Parfois, il fut seul ou presque. Il a traversé le désert. Parfois mal compris du pays où l'esprit conservateur affecte toutes les classes sociales, il a dû gouverner à contre courant, gagnant la confiance péniblement comme un voilier vent debout. Servi par des dons exceptionnels, animé par une volonté indéfectible de servir la France, son oeuvre politique est une réussite aussi parfaite que possible. Bientôt au fil des ans tous les français, toutes les françaises reconnaîtront la valeur du service rendu par ce géant de l'histoire.

Personnellement, attaché à sa personne et à sa politique depuis le 18 Juin 1940 c'est avec une tristesse émue que j'ai assisté à l'évènement du 27 avril 1969. Mais c'est avec confiance que j'envisage ce que sera la société française sans de Gaulle. La France suivra le chemin tracé par ce grand réformateur, à qui la reconnaissance du pays doit être acquise à jamais.

C'est pourquoi, réunissant le Conseil Municipal le 16 Juin 1969, je lui ai demandé son avis sur l'opportunité d'honorer dans la mesure des moyens de la Commune le Général de Gaulle Président de la République.

Voici le texte de la délibération prise à ce sujet.

Le Conseil Municipal de Guillaumes s'est réuni le 16 Juin 1969, sous la Présidence de M.le Maire.

Le Docteur Durandy, maire, met aussitôt à l'ordre du jour le départ de Monsieur le Président de la République et demande au Conseil de décider l'appellation Place Général de Gaulle de l'emplacement innominé qui entoure le Foyer Rural. Ceci en témoignage de reconnaissance pour l'homme du 18 Juin.

Ouï, l'exposé du Maire et après une discussion générale,
le Conseil Municipal considérant :

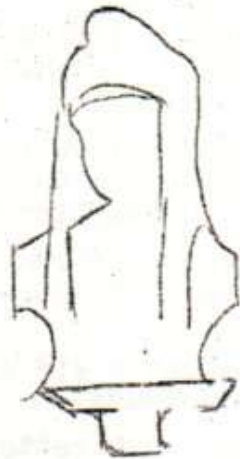
- que le Général de Gaulle a maintenu l'honneur de la France en continuant le combat aux côtés des Alliés.
- que le Général de Gaulle a libéré la France de l'occupation par les totalitaires.
- que le Général de Gaulle a rétabli la République et donné à la France des institutions adaptées au fonctionnement moderne de la Démocratie.
- qu'il interprète certainement le sentiment de la population communale qui n'oublie pas qu'il y a 25 ans elle s'est libérée elle-même, en combattant aux côtés de la Résistance, contre l'oppression nazi, au prix de pertes humaines, parmi les soldats de la Libération.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte la proposition du Maire d'appeler Place Général de Gaulle un lieu public à Guillaumes.
- adresse ses vœux de longue vie et bonne santé au Général de Gaulle.
- demande au Général de Gaulle d'honorer la Commune de Guillaumes en acceptant l'invitation qui lui est faite de venir à Guillaumes quand il lui plaira en visite ou en séjour.

=====

RF



Durant le deuxième trimestre 1969, le Conseil Municipal s'est réuni le 20 Avril et le 16 Juin 1969.

Tous les membres ont assisté à ces réunions à l'exception de Monsieur Jules GRAILLE qui était en traitement rééducatif à l'Hôpital de Tende. Depuis lors, son état s'étant amélioré considérablement, il est revenu parmi nous depuis une quinzaine de jours. Nous tenons à lui dire combien nous sommes heureux de ce retour qui laisse présager un rétablissement prochain et presque intégral.

Quand le Conseil Municipal se réunira bientôt pour approuver le compte de gestion et pour établir le budget supplémentaire 1969, il assistera certainement à notre réunion.

Le Conseil Municipal, a décidé l'adjudication du nouvel Hôtel des Postes comprenant une partie administrative, un grand garage et un logement.

Cette adjudication a eu lieu le 16 Juin 1969. La séance a été présidée par le Maire, le Docteur DURANDY assisté de MM René ROBERT Adjoint et Joseph BAUDOIN, Conseiller Municipal.

Le montant des travaux s'élevait à la somme de 420.000 frs environ et c'est l'entreprise PRATICO qui a été déclaré adjudicataire après un rabais de 8 %.

Rappelons que ce projet a été établi par Monsieur NICOLET, Architecte choisi par la Commune.

En raison de l'urgence de cette réalisation, un délai d'exécution se terminant le 31 décembre prochain a été inséré dans les clauses spéciales du cahier des charges.

REFECTION DU CLOCHER DE L'EGLISE DE ST-BRES -

Le Maire a demandé au Conseil Municipal l'autorisation de mettre à jour le compte financier des travaux de réfection du clocher de l'Eglise de St-Brès.

Rappelons que ces travaux sont maintenant terminés, qu'ils se sont élevés à la somme de 11.000 Frs. Le Département ayant alloué à la Commune une subvention de 3.850 F, la part communale ne s'est élevé qu'à la somme de 7.150 frs.

RELEVÉ GENERAL DES DEPENSES EXECUTES POUR LA CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE SUR LE VAR

Le Maire dépose devant le Conseil Municipal le relevé général des dépenses de ces travaux dont le montant s'élève à la somme de 147.556 F selon le relevé dressé par l'Ingénieur Subdivisionnaire.

Cet ensemble représente la passerelle proprement dite qui a été exécutée par l'Entreprise FASSI et l'aménagement des abords qui a été exécutée par l'Entreprise PRATICO.

Rappelons que ce travail a été exécuté avec la seule aide du Département à savoir une subvention de 40 %. La part communale s'établissant ainsi à la somme de 88.553,60 F.

Rappelons aussi que ce programme constitue la deuxième tranche puisque la Commune avait exécuté dans une première tranche en 1965, la construction des trois piliers qui supportent l'actuelle passerelle. Il convient d'ailleurs de remarquer que cet ouvrage dénommé passerelle devrait s'appeler en réalité Pont en raison de sa solidité et de son importance.

ECLAIRAGE INTENSIF de la R N 202, DES C D 28, 29 et 76 -

Le Maire a déposé devant le Conseil Municipal l'important projet d'éclairage public dressé par le Service des Ponts et Chaussées et qui s'élève à la somme de 160.000 F.

Ce projet fait suite à une délibération prise par le Conseil Municipal, il y a environ deux ans.

Le Conseil Municipal, adopte ce projet mais retarde l'exécution pour le moment en attendant que les ressources financières puissent être créées.

Evidemment, une subvention du département a été demandée pour aider la Commune.

ACQUISITION DE TERRAINS

L'Electricité de France a avisé Monsieur le Maire de Guillaumes qu'elle proposait à la Commune de lui vendre les terrains qu'elle possède le long du Var, entre le Pont des Roberts et de Cante. (Rive droite et rive gauche).

Cet ensemble de terrains représente environ une quinzaine d'hectares. Le prix demandé s'élève à la somme de 19.000 Frs.

OUI, l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'acquiescer ce terrain en raison de sa situation particulièrement heureuse qui pourrait permettre ultérieurement le développement de ce quartier.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à négocier cette vente qui, finalement a été consenti au prix de 18.000 Frs.

En dehors des décisions prises par le Conseil Municipal, nous portons à la connaissance de nos lecteurs, certaines décisions et certaines interventions présentant un intérêt important pour notre vie municipale.

CLASSEMENT EN STATIONS DE SPORTS D'HIVER ET D'ALPINISME -

Le Journal Officiel du 22 Juin relate un décret du 18 Juin, pris par Monsieur le Premier Ministre sur le vu de la délibération du Conseil Municipal de Guillaumes en date du 21 août 1967 classant la Commune de Guillaumes, en station de Sports d'Hiver et d'Alpinisme.

Ajoutons que les Départements des Alpes-Maritimes sont également intéressés par ces décisions, les Communes de PEONE et de SAINT - ETIENNE DE TINEE.

De ce fait, de nombreux avantages sont ainsi accordés à ces Communes, les uns facilitant l'Administration Communale, les autres représentant un avantage financier. De ce fait, en effet, la Commune de Guillaumes est inscrite dans la liste des Communes bénéficiant du Fonds d'Action Locale, qui est géré par Monsieur le Ministre de l'Intérieur assisté d'un comité de gestion.

SUBVENTION DEPARTEMENTALE AUX COMMUNES

Monsieur Charles GINESY, Conseiller Général nous informe qu'il a pris l'initiative de demander une révision du taux de la subvention accordée aux communes rurales par le Département des Alpes-Maritimes communes dont le centime est inférieur à 5 F.

Actuellement, ce taux est d'environ 30 % pour les travaux dits communaux. Il a demandé que ce pourcentage soit élevé au minimum de 40 %. La Commission Départementale ainsi que Monsieur le Préfet ont approuvé ce vœu. Il est donc vraisemblable qu'à la prochaine session budgétaire de l'Assemblée Départementale, cette proposition soit retenue, ce qui aurait le grand avantage d'aider les communes modestes quand elles veulent réaliser un projet qui n'est pas subventionné par l'Etat.

LA TELEVISION DANS LE CANTON DE GUILLAUMES

De même, Monsieur GINESY est intervenu auprès de Monsieur le Préfet pour obtenir la deuxième chaîne dans l'arrière pays niçois et en particulier dans notre Canton.

Monsieur le Préfet a demandé au Délégué Régional, Directeur Général de l'O.R.T.F de faire une étude à ce sujet. Cette étude doit être terminée à l'heure qu'il est.

Nous espérons que rapidement le Syndicat Intercommunal de Télévision qui doit approcher de la diffusion suffisante pour permettre le remboursement par l'Etat d'une partie des sommes qu'il a engagé lui-même lors de l'installation de la première chaîne, obtienne ce remboursement.

Si celui-ci était effectué, il est certain que l'installation de la deuxième chaîne pourrait être obtenue sans trop de difficultés.

LE SPORT A L'ECOLE

Le Conseil Général ayant inscrit une somme de 20.000 Frs sur le budget 1969 pour aider les Sociétés Scolaires sportives des Ecoles Primaires et des C.E.G de l'arrière pays, Monsieur le Maire a écrit aussitôt la lettre suivante à Monsieur LESSELIER, Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports.

Monsieur le Directeur et Cher Ami,

J'ai appris que le Conseil Général des Alpes-Maritimes a inscrit dans son budget 1969 une somme de 20.000 Frs pour favoriser la discipline du ski dans les écoles primaires et les C.E.G de l'arrière pays.

L'école de Guillaumes comporte deux classes et 44 élèves.

Le Directeur de l'Ecole Monsieur GIRIBONE a créé une Association Sportive Scolaire qui fonctionne depuis deux ans ayant principalement pour but l'enseignement du ski.

Je vous serais donc reconnaissant de bien vouloir ne pas oublier l'école de Guillaumes dans les attributions que vous ordonnerez en fonction de ce crédit budgétaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

REVISION DES LISTES ELECTORALES EN VUE DES ELECTIONS DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES CENTRES REGIONAUX DE LA PROPRIETE FORESTIERE

Monsieur le Préfet nous informe que des élections doivent avoir lieu en 1970 pour renouveler le Conseil d'Administration des Centres Régionaux de la propriété forestière.

En vue de ces opérations, les personnes intéressées doivent se faire inscrire à la Mairie.

Rappelons que seuls les propriétaires possédant dans la Commune une surface cadastrée en bois d'au moins 4 ha d'un seul tenant peuvent revendiquer le droit d'être inscrits sur les listes électorales.

COMITE REGIONAL DE TOURISME

Monsieur le Maire a reçu la lettre suivante que lui a adressé Monsieur Paul AUGIER, Président du Comité Régional du Tourisme.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai pensé nécessaire de créer une Section d'Economie Montagnarde à l'intérieur du Comité Régional du Tourisme de la Riviera-Côte d'Azur étant donné l'importance croissante des sports de montagne en particulier des Sports d'Hiver ainsi que des autres distractions d'Eté.

D'autre part il est évident qu'au développement foudroyant de la Côte il convient de penser au développement du Haut Pays et de la Montagne à l'intérieur du Département.

C'est pourquoi je vous demande de bien vouloir faire partie de cette Section qui se réunira dans les jours prochains.

Je vous remercie à l'avance de l'aide que vous voudrez bien apporter au Comité Régional du Tourisme en la matière et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Maire vous informe qu'il a volontiers accepté cette proposition.

TRAVAUX COMMUNAUX

CHEMIN AGRICOLE DU VEYNAS

Ce trimestre écoulé à vu la reprise et l'achèvement des travaux d'infrastructure de cette voie ; en effet, l'Entreprise PRATICO a terminé les travaux dans les délais voulus et l'on peut atteindre en voiture, depuis deux mois environ le quartier des SARDIERES, marquant la fin du projet d'ouverture du chemin pour la première tranche.

A la suite d'une reconnaissance sur le futur tracé, le Cabinet COUMELONGUE procède à l'étude du projet de la deuxième tranche de travaux qui atteindra vraisemblablement les prés de PRANIER dans la Combe de BARZES, désenclavant toutes les campagnes de ce Secteur.

FONDS SPECIAL D'INVESTISSEMENT ROUTIER - TRANCHE
COMMUNALE 1966 -

Ces travaux qui intéressaient les quartiers du Menuyer et des Anseignes dans le Secteur de Bouchanières ont vu leur achèvement par l'Entreprise PONS Ernest de GUILLAUMES. Ils comportaient l'ouverture d'une voie desservant les quartiers des ANSEIGUES et du MENUYER et l'élargissement de la voie existante aux abords du Pont dit " DU MENUYER " reconstruit ces dernières années.

Ces travaux permettent l'exploitation des terres, d'une façon plus rationnelle, les engins agricoles modernes pouvant dorénavant circuler à travers ce réseau de chemin.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE - 1ère TRANCHE -

Ces travaux dont le projet a été dressé par le Génie Rural avec la collaboration du Cabinet COUMELONGUE de NICE, et adjugés le 6 Janvier 1969 à l'Entreprise PRATICO, ont commencé dès la belle saison. Actuellement, les nouvelles canalisations ont été posées sur le côté droit de la Place de Provence, ainsi que les ramifications de desserte dans la rue de l'ancienne pépinière, la rue d'ANNOT et la Rue de GLANDEVES.

Enjambant le nouveau pont sur le Var, une canalisation de 80 mm, puis de 60 mm de diamètre, amène l'eau au terrain de football de la Frache, desservant les habitations de ce quartier et amorçant la desserte future du quartier de l'ancienne usine électrique.

Ces travaux comprennent également la pose des compteurs simultanément avec la pose des nouvelles canalisations.

Le mois de juillet a vu l'arrêt momentané des travaux en raison des perturbations qu'ils auraient causé dans les rues du village, durant la saison touristique ; ils reprendront vers la mi-septembre pour être terminés avant l'hiver.

Ajoutons que la remise en état des tranchées sur les chaussées goudronnées a été effectuée en un temps record, par le service Local de l'Equipement (Ex Ponts et Chaussées) de la subdivision de Guillaumes.

CONSTRUCTION DE L'HOTEL DES POSTES

Les travaux commencés dans les meilleurs délais après l'adjudication du 16 juin 1969 sont effectués par l'Entreprise PRATICO sous la direction de Monsieur NICOLET, Architecte à Nice qui en a dressé les plans, suivant les prévisions d'aménagement du Service des P.T.T.

Comme prévu, l'implantation s'est faite sur le terrain de l'ancienne pépinière.

Autant qu'il a été possible les plantations d'ornement en bordure de la place de la gare ont été maintenues, conservant ainsi le cadre de fraîcheur dont bénéficiera l'immeuble en construction.

Les travaux sont activement conduits, le stade des fondations dépassé, le premier niveau (garages) est actuellement terminé cependant que le deuxième niveau (entresol) pourrait l'être lorsque paraîtront ces lignes.

L'achèvement des travaux est prévue pour la fin de l'année.

- AGRANDISSEMENT DU JEU DE BOULES -

Le jeu de boules ébauché durant l'été 1968, sur le parking communal, en bordure du Tuébi, vient d'être agrandi et comporte actuellement l'emplacement de deux jeux à la longue pouvant satisfaire un plus grand nombre de joueurs.

Entièrement clôturé, il offre un maximum de sécurité aux joueurs; quand la saison sera propice une rangée d'arbres sera plantée côté sud dans le talus qui sera ensemencé de gazon.

Ajoutons que ces travaux ont été réalisés directement par les employés communaux.

R.G.

=====

AMENAGEMENT DU TERRAIN DE SPORTS ET DES ABORDS

Le Maire vous informe que différents aménagements ont été faits aux abords du terrain de Sports, en particulier, celui-ci a été limité par une barrière d'un effet heureux et qui le sépare de la forêt.

De plus, des bancs et des tables ont été posés dans la forêt elle-même pour permettre aux promeneurs de se reposer et de piquer niquer.

De plus, quelques installations sportives ont été fixées à côté du terrain de Sports (pose d'agrés, aménagement du sautoir, etc..)

Nous devons ces réalisations à l'obligeance et au dévouement de Monsieur BORELLI, Chef de District des Eaux et Forêts et à Monsieur Paul OLLIE, Président de la Société des Sports et Loisirs de Guillaumes.

Le Maire tient à les remercier particulièrement de ces heureuses initiatives.

oooooooooooo
oooooooooooo
oooooooooooo
ooooooo
ooooooo
oooo
oo
o

Nous pensons que nos lecteurs seront vivement intéressés par la lecture du procès-verbal de la réunion de l'O.D.E.A.R. qui s'est tenue à Guillaumes.

Ce procès-verbal a été rédigé par les Services Préfectoraux.

PREMIER COLLOQUE DE L'O.D.E.A.R.

Le 26 Mars dernier, Monsieur le Préfet R.G. THOMAS installait dans leurs fonctions les membres de l'Organisation d'études et d'aménagement rural, créée par son arrêté du 12 Juin 1968, et qui a pour but de promouvoir la rénovation de la zone rurale par l'adoption de mesures propres à réanimer l'activité économique de ce secteur. En effet, dans notre département, la plus grande concentration économique a lieu sur la zone littorale et pré-côtière, alors que l'économie de l'arrière-pays tend à dépérir.

La première journée de travail, dans l'esprit et le cadre de l'O.D.E.A.R s'est tenue samedi 7 Juin à Guillaumes, qui, dans cette optique de rénovation, a été choisi comme canton pilote expérimental et pour lequel des crédits spéciaux d'Etat sont accordés, en vue de son aménagement rationnel.

Elle a réuni, autour des administrateurs locaux, une cinquantaine de personnalités, chefs des services de la Préfecture, de la Direction Départementale de l'Agriculture, des dirigeants ou administrateurs de la Caisse Régionale de Crédit Agricole; de la Mutualité Agricole, de la Fédération des exploitants agricoles, de la Chambre d'Agriculture, ainsi que des membres de l'Université de Nice qui avaient été associés à ce colloque.

C'est dans la salle du Foyer Rural, en présence de Monsieur CLAIR, Chef de Division à la Préfecture, représentant M. le Préfet, que M. Charles GINESY, Conseiller Général du Canton, ayant à ses côtés le Dr DURANDY, Maire de Guillaumes et M. BIRAUD, Directeur départemental adjoint de l'Agriculture, après avoir souhaité la bienvenue aux personnalités, s'est félicité de l'ampleur de ce colloque, le premier en son genre et en a souligné l'importance pour le Canton de Guillaumes.

M. GINESY a insisté sur l'aménagement des voies d'accès, en particulier de la Route Nationale 202, artère vitale du canton. Il a regretté les lenteurs de l'ouverture, cette année particulièrement du Col de la Cayolle, obstacle à l'économie de la vallée du Haut-Var. Il a également souligné la nécessité de la route inter-vallées Menton-Guillaumes et sa jonction avec les Basses-Alpes par le Col des Champs.

En ce qui concerne les stations de sports hiver, les projets de Chastelonnette et Esteing s'associant au complexe Beuil-Valberg, permettront l'emploi complet d'une main-d'oeuvre temporaire l'hiver, main d'oeuvre qui, l'été, est occupée aux travaux agricoles. L'activité complémentaire facilitera ainsi le maintien d'une agriculture dans cette zone.

L'aménagement du canton doit porter également sur tous les éléments qui permettent une vie meilleure, tant pour le sédentaire que pour le "résident secondaire" dont la présence est aussi un des facteurs de l'économie locale : équipement de la deuxième chaîne pour la télévision; téléphone automatique en 1970 ; désenclavement des hameaux encore isolés ; aménagement de plans d'eau ; effort toujours plus accru pour les gîtes ruraux. A ce propos, M. GINESY a souligné l'apport du Département, qui s'est concrétisé sous la forme de subventions.

Au cours du débat animé qui s'instaura, M. JABOULET, Président de la Fédération des exploitants agricoles, mit en exergue le point de vue humain de l'agriculture locale par priorité sur la notion spéculative de rendement. Il insista pour que les produits locaux dont le consommateur est friand, cessent d'être "banalisés" mais fassent l'objet d'un label local.

M. JACQUIN, Président de la Caisse Régionale de Crédit Agricole des Alpes-Maritimes; souligna l'action des Caisses de Crédit en faveur de l'expansion de la zone rurale et de la vulgarisation agricole (plus de vingt millions en 1968).

Il précisa à l'assemblée que la Caisse Régionale s'efforce d'obtenir un abaissement du taux des prêts aux collectivités rurales par des bonifications d'intérêt.

M. TRE-HARDY, Commissaire Régional au Tourisme pour les Alpes Maritimes, souhaita plus de cohésion entre la Caisse de Crédit Agricole et la Caisse de Crédit Hôtelier, afin de tendre à une harmonisation de leurs prêts.

Le Dr DURANDY mit en évidence la nécessité des créations d'emploi et préconisa l'implantation d'activités tertiaires qui fixeraient en permanence - et non temporairement - la population.

De nombreux Maires insistèrent sur le maintien des fonctionnaires au chef-lieu : la centralisation fait peser quelques menaces à ce sujet.

Le Professeur CASTELA, de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, responsable du groupe universitaire d'études d'aménagement rural, "disséqua" quant à lui, la topographie du canton de Guillaumes, qu'il estima particulièrement "originale". Il indiqua qu'il remettrait à l'O.D.E.A.R cet automne, les résultats de l'enquête sur laquelle, pendant trois mois, une équipe de jeunes universitaires va - sous sa direction - se pencher dans tout ce canton pour traiter de sa monographie agricole.

Le reboisement fut également abordé dans le cadre de l'économie agro-pastorale, et M. MOUTON, Directeur Général de la Mutualité Agricole, souhaita l'implantation d'antennes sanitaires locales.

VISITE DE MONSEIGNEUR MOUISSET

Monseigneur MOUISSET, Evêque du Diocèse de Nice a effectué une visite pastorale à Guillaumes le 22 Juin dernier.

Arrivant de Saint-Martin d'Entraunes, Monseigneur est arrivé à Guillaumes à midi et il a été reçu par Monsieur le Maire devant le parvis de notre église.

Aussitôt après, un repas était offert par la Municipalité en l'honneur de Monseigneur, MOUISSET aux membres du Conseil Paroissial, aux représentants des catéchistes et de la chorale. En outre, étaient invités, Monsieur Charles GINESY, Conseiller Général, Monsieur l'Abbé ACQUILINA, Monsieur l'Abbé BRACCO et Monsieur l'Abbé BOLTEAU, Chef de zone en montagne.

Ce repas était présidé par le Docteur DURANDY, Maire de Guillaumes.

Tous les problèmes de la Paroisse étaient évoqués autour de cette table et à la fin du repas, le Docteur DURANDY a pris la parole pour remercier Monseigneur MOUISSET de sa visite et lui faire part de son désir que le service du culte soit maintenu à Guillaumes d'une façon permanente.

Monsieur Charles GINESY a appuyé chaleureusement ce souhait du Maire de Guillaumes.

Dans sa réponse, Monseigneur a donné l'assurance du maintien d'un prêtre à Guillaumes mais par contre, il n'a pas caché son désir d'utiliser les grandes qualités de Monsieur l'Abbé ACQUILINA dans une paroisse urbaine.

A 15 heures, Monseigneur l'Evêque a reçu au presbytère, les membres du Conseil Paroissial, de la chorale ainsi que les catéchistes.

A 16 heures, Monseigneur MOUISSET célébrait la messe en notre église en présence d'une belle affluence parmi laquelle on remarquait Monsieur Charles GINESY, Conseiller Général, Monsieur Raoul GRAILLE et Monsieur René ROBERT, Adjoints du Maire ainsi que Monsieur Joseph ARNAUD Maire de Villeneuve d'Entraunes.

A l'issue de la messe, Monseigneur MOUISSET plein de bonne volonté recevait encore une fois au presbytère. Cette réception était destinée aux élus et aux fonctionnaires.

A la fin de cette journée bien remplie mais certainement fatigante Monseigneur MOUISSET reprenait la route pour Nice à 19 heures.

Nous tenons à lui exprimer combien il nous a fait plaisir en venant à Guillaumes une fois de plus donnant ainsi un nouveau témoignage de sa sollicitude pour la population de notre Commune.

FETE DE LA SAINT -JEAN

Comme chaque année, cette fête traditionnelle a été célébré le mardi 24 Juin.

Il est inutile de revenir sur le processus habituel de cette fête qui est bien connu des Guillaumoises.

Disons qu'elle a été caractérisée par une excellente fréquentation laquelle a été honorée par la présence de Monsieur l'Abbé MAUREL, Curé-Doyen de LEVENS.

Nous adressons à Monsieur l'Abbé ACQUILINA, nos compliments pour la bonne organisation de cette journée bien réussie.

FETE NATIONALE DU 14 JUILLET

Cette année, la fête patronale a été caractérisée par un bal public offert par la Municipalité et animé par l'orchestre " Les Méridionaux".

Une grande affluence a envahi le Foyer Rural mais les organisateurs ont pu faire face à celle ci grâce à leur organisation qui est maintenant tout à fait au point.

Cette initiative de la Municipalité paraît avoir été bien accueillie par une bonne partie de la population et nous nous en félicitons.

Par ailleurs, cette même organisation du Foyer Rural que dirige Monsieur GIRIBONE avait mis au point un gymkhana automobile particulièrement bien étudié et qui durant tout l'après-midi du 14, a permis aux concurrents et aux spectateurs de passer des heures agréables.

Cette manifestation s'est déroulée sans incidents et sans accidents.

Nous félicitons volontiers les organisateurs qui ont tout le mérite de cette réussite.

=====

MANIFESTATIONS A VENIR

COUPE DES ALPES

Nous sommes en mesure de publier le programme de la coupe des Alpes qui, cette année encore traversera notre Commune.

Au cours de la première étape le 2 septembre entre 3 h 40 et 6 H 40.

Au cours de la troisième étape, le 6 septembre entre 3 H 30 et 11 H 20.

CIRCUIT DE VITESSE GUILLAUMES - PEONE - VALBERG

Nous apprenons que l'Automobile Club d'Antibes est entrain d'organiser une course de vitesse sur le trajet Guillaumes - Péone - Valberg durant l'hiver prochain , vraisemblablement en janvier 1970.

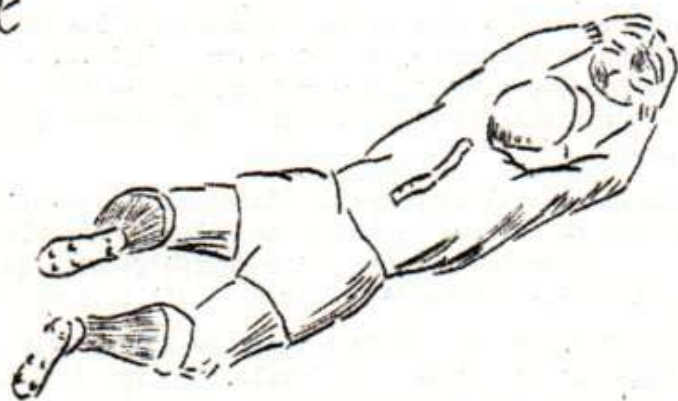
Cette course comportera deux à trois tours du circuit par véhicule.

Ayant apprécié la qualité de l'organisation faite par cette automobile Club, nous sommes certains qu'il s'agit d'une épreuve d'une certaine importance.

Nous sommes très heureux de cette initiative et nous espérons vivement qu'elle sera réussie.

=====

La rubrique



de

L'Association

Sports

SPORTS

et



Loisirs

de

Guillaume

Dans le précédent numéro de la Tribune de GUILLAUMES, nous avons quitté nos lecteurs avant la fin du championnat, avec l'espoir que l'A.S.L. Guillaumes gagnerait encore trois matches sur les cinq qu'il lui restait à jouer. C'est ce qu'elle a fait, atteignant ainsi le but qu'elle s'était fixé; c'est à dire de se maintenir en championnat lère division nouvelle formule.

Le dimanche 6 Avril, dimanche de Pâques, l'A.S.L. Guillaumes rencontrait à Nice les Aiglons Footballeurs de Carras. Par suite de l'indisponibilité de plusieurs joueurs elle ne pouvait présenter sur le terrain qu'une équipe réduite qui ne fit pas illusion longtemps; c'est sur le score sévère de 6 buts à 1 qu'elle perdait cette rencontre.

Après avoir gagné par 3 buts à 1 contre l'O.G.C. Nice, le dimanche 13 Avril, l'A.S.L. Guillaumes recevait le dimanche 20 Avril, l'équipe du F.A.C. Clémenceau contre qui elle se devait de prendre sa revanche. Après avoir encaissé le premier but sur hors-jeu manifeste, les Guillaumoises repartaient à l'attaque et marquaient 2 buts. Les niçois égalaient sur contre-attaque peu avant la mi-temps. En deuxième période, Guillaumes qui voulait à tout prix emporter ce match, forçait le rythme et marquait un troisième but.

Le Dimanche 27 Avril, c'était l'équipe voisine et amie d'Annot qui venait nous rendre visite. Là aussi, l'A.S.L. Guillaumes avait une revanche à prendre, car ANNOT l'avait battue au match aller par 5 buts à 3. Après avoir encaissé le premier but sur pénalty au cours de la première période, les Guillaumoises dominaient ce derby local et parvenaient à égaliser puis à marquer un second but. Malgré un forcing effréné des Annotains, le score de 2 buts à 1 en faveur de Guillaumes demeurait inchangé.

Le Jeudi 1er Mai, pas de journée chômée pour l'A.S.L. Guillaumes qui se déplaçait à Nice, au stade St Augustin pour affronter le leader invaincu du championnat, l'A.S. Dominante. Elle devait évidemment s'incliner, comme toutes les autres équipes, mais sur le score sévère de 5 buts à 0.

Enfin le Dimanche 4 Mai, c'était le dernier match du championnat contre l'A.S. Valrose - Match à rejouer par décision du District - Guillaumes recevait donc cette équipe et la rencontre était arbitrée par un arbitre officiel compte tenu des incidents qui avaient marqué les précédentes rencontres avec elle. C'est Guillaumes qui ouvrait la marque sur corner en première mi-temps, tandis que Valrose égalisait en seconde mi-temps par un tir croisé. Malgré le forcing des Guillaumoises qui escomptaient une malchance invraisemblable en logeant un tir sous la transversale qui ressortait, le score demeurait inchangé 1 but à 1. Cependant le District devait accorder le bénéfice du match à Guillaumes, Valrose ayant présenté sur le terrain 9 joueurs mutés alors que le règlement n'en autorise que 3.

L'A.S.L. Guillaumes terminait donc cinquième de ce championnat lère Division par poules, à un point seulement derrière le CAVIGAL Nice Sports. Elle figurera donc la saison prochaine au Championnat lère Division nouvelle formule et se déplacera dans l'ensemble du Département.

La fin de ce championnat ne marquait pas une cessation d'activité de l'A.S.L. Guillaumes puisque après avoir tenu son Assemblée Générale Statutaire le Samedi 14 Juin, elle organisait le Dimanche 29 Juin la sortie du Club à PEYMEINADE. Au cours de cette sortie, l'équipe de Guillaumes rencontrait en match amical l'équipe de l'A.S.C. Equipement et logement (Ponts et Chaussées) du Département qui a terminé première du championnat, Promotion Corporatif sans perdre un seul match. Victoire logique donc de l'Equipement par 4 buts à 1. A l'issue de la rencontre les deux équipes et leurs supporters se retrouvaient autour d'une même table pour un repas en commun de l'amitié, suivi par un concours de pétanque à la nêlée qui fut très acharné - Une excellente journée -

Le Dimanche 6 Juillet, l'A.S.L.Guillaumes organisait un tournoi amical triangulaire entre les équipes premières et les équipes secondes des clubs de la région : Puget-Thénières, Annot et Guillaumes. Ce tournoi se disputait comme un championnat indépendant entre les équipes premières et secondes des trois clubs en présence. Les équipes premières n'étant pas parvenues à se départager, c'est l'A.S.Pugétoise qui remportait la coupe de M.GINESY, Conseiller Général, grace au classement de son équipe seconde qui remportait nettement la coupe de la Commune de GUILLAUMES.

Enfin, le Dimanche 20 Juillet, c'était le F.C.St PANCRACE qui organisait sa sortie de club à Guillaumes et rencontrait les Guillaumoises en un match amical. La première mi-temps, toute à l'avantage des visiteurs se soldait par un score de 4 buts à 0 en leur faveur. Mais, au cours de la deuxième période, les Guillaumes retournèrent la situation en parvenant à remonter à la marque et à égaliser avant le coup de sifflet final 4 buts à 4.

Ainsi donc, au terme de cette première saison officielle, nous pouvons dresser un bilan nettement positif, grace au dynamisme des dirigeants, ainsi qu'à la bonne volonté et à la compréhension de tous. La compétition a créé un esprit d'émulation tant chez les joueurs que chez les supporters; l'esprit d'équipe a su triompher de toutes autres considérations. L'animation créée dans le village ainsi qu'autour du coquet stade de la Frèche les jours de compétition est certainement bénéfique au village ainsi qu'aux alentours.

C'est donc avec sérénité que l'A.S.L.Guillaumes envisage la saison 1969-70 sur le Plan sportif. Le niveau de la compétition sera rehaussé par les dispositions prises par le District de la Côte d'Azur en faisant une refonte des championnats.

L'A.S.L.GUILLAUMES ORGANISE LA FETE PATRONALE DU 15 AOUT A GUILLAUMES -

L'activité sportive étant maintenant réduite, l'A.S.L.Guillaumes doit penser dès à présent au prochain championnat qui sera certainement plus difficile que le championnat écoulé, en lui occasionnant des frais plus importants. Elle a donc besoin de ressources pour assurer ses frais de fonctionnement et d'entretien (renouvellement des équipements, entretien du terrain, etc...) Elle n'a pas voulu solliciter à nouveau ses généreux donateurs qui lui ont permis de démarrer l'an dernier. C'est la raison pour laquelle elle a accepté d'organiser la Fête Patronale du 15 Août à Guillaumes, en s'engageant à faire le maximum pour que cette Fête soit une réussite, à lui donner un éclat tout particulier, et en espérant qu'elle lui permette en retour d'assurer le financement de la saison 1969-70 à venir.

Nous comptons donc sur la générosité de tous au cours de cette fête afin de procurer à la Jeunesse de la région des loisirs sains tout en contribuant à faire connaître la région de Guillaumes dans le Département et à maintenir son bon renom.

Paul OLLIE



G U I L L A U M E S
FETE PATRONALE DE NOTRE DAME
PROGRAMME

JEUDI 14 AOUT -

21 h - Illuminations du CHATEAU
GRAND BAL

VENDREDI 15 AOUT -

8 h - Aubades

9 h 30 - Procession - Grand'MESSE chantée à N.D. de BUYET
avec la participation des Sapeurs du 1er Empire.

12 h - Apéritif d'Honneur dans l'enceinte du Bal

14 h 30 - BRAVADE des Sapeurs du 1er Empire

17 h et 21 h - GRAND BAL

SAMEDI 16 AOUT -

Toute la journée - JEUX divers: Casse-bouteille, quilles, etc..

Concours de BALL - TRAP

16 h - JEUX d'enfants avec Gynkhana à bicyclette

21 h - GRAND BAL

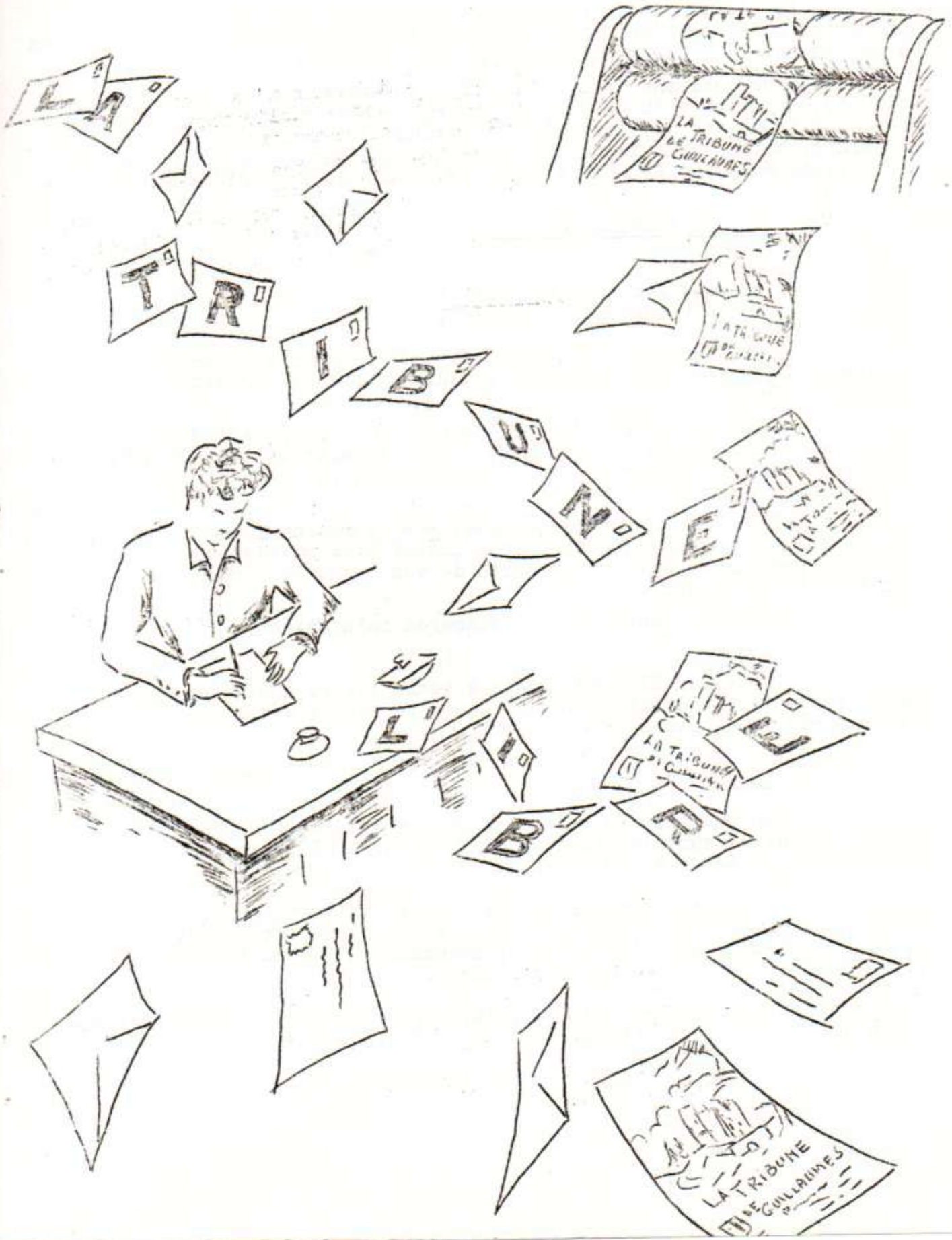
DIMANCHE 17 AOUT -

9 h - Concours de PETANQUE par triplettes organisées
(Prix : 150 F + les nises)

11 h - GRAND PRIX au BALL - TRAP

17 h et 21 h - GRAND BAL





Le tirage de la Tribune de Guillaumes n'est certes pas très important mais cependant l'intérêt de cette publication apparaît certain à en juger par la correspondance que nous recevons.

Nous publions dans ce numéro une lettre de Monsieur Alexandre NICOLAS, originaire du Sauze, une autre de Madame Marguerite BELMONTE née BRONZI, et des extraits d'une troisième lettre écrite par Monsieur ROZALSKA. Enfin, nous terminons cette tribune par la publication d'un article de Monsieur BROQUIN Albert Président de la Société de Chasse.

LETTRE DE MONSIEUR NICOLAS

Monsieur le Directeur
de la Tribune de Guillaumes.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt dans votre dernier numéro, les deux pages que vous consacrez à BARELS, sous la signature de : GRAILLE, prêtre.

Dans cet ordre d'idées, je pense qu'une petite chronique sur les divers villages de votre canton serait très utile tant au point de vue touristique que pour le retour aux sources par le biais des résidences secondaires.

Du point de vue historique, par la reproduction d'extraits d'archives comme celui que vous avez inséré sous la signature de : GRAILLE, prêtre, touche la curiosité de vos lecteurs jeunes et vieux et mérite d'être continuée.

Recevez, Monsieur, mes sincères salutations.

Monsieur NICOLAS ajoute à cette lettre quelques renseignements susceptibles d'intéresser quelques personnes désireuses d'acquiescer une résidence secondaire.

SAUZE

Un Syndicat pour la défense des intérêts de Sauze est en voie de création sur l'initiative de Monsieur MIOLI, propriétaire d'une résidence secondaire à SAUZE-VIEUX.

Nous approuvons vivement cette initiative qui contribuera à la renaissance d'un pays qui présente beaucoup d'attraits, au point de vue touristique. Il est de plus, abondamment pourvu de maisons vides pouvant servir de résidences secondaires.

Pour adhérer au Syndicat, écrire à Monsieur MIOLI, S N C F à Cap d'Ail ou à Sauze-Vieux.

- LETTRE DE MADAME BELMONTE -

Chères toutes les personnes
qui s'occupent de la Tribune.
Chers amies et amis.

Tout d'abord, je vous demande d'avoir l'amabilité de bien vouloir m'excuser pour le retard que j'ai, à vous faire parvenir la somme représentant de l'abonnement à la Tribune de Guillaumes ; mon emploi du temps est très chargé, aussi il m'arrive parfois de renvoyer au lendemain, ce que je pourrai faire le jour même.

Je suis contente, par cette voie d'avoir des nouvelles, même indirectement des personnes, connaissances et amies dont je me souviendrai toujours, je félicite et complimente, toutes les personnes, qui montent et illustrent ce journal.

Je viens de rentrer de chez mon frère, Joseph ROZALSKA, qui habite Annecy avec sa famille et avec qui j'ai parlé avec grand plaisir de toutes les personnes, qu'ils ont vu et que nous connaissons tous deux lors de leur passage à Guillaumes, en 1968, le 15 août.

Merci encore à vous tous ; de nous tenir au courant de tout ce qui se passe dans notre cher village, par votre dévouement.

A vous tous, je vous adresse mes amicales salutations - avec mon bon souvenir.

LETTRE DE MONSIEUR ROZALSKA -

Monsieur le Maire,

C'est toujours avec un immense plaisir que j'apprends les nouvelles de ma vallée natale.

En effet, comme tant d'autres, la vie m'a orienté sous d'autres cieux, Après avoir passé ma jeunesse dans la famille BRONZI, ensuite dans la famille de NICOLAS Edouard de Sauze-Vieux, ma destinée fut la marine comme certains de votre Commune. (Les Frères BONNET et autres).

Cependant, par amour du pays natal, on reste lié même de loin à son pays qui représente notre jeunesse.

Cela explique l'intérêt apporté à votre Tribune qui ne manque pas de donner au mieux tous les renseignements nécessaires que peuvent espérer ceux qui sont loin. Aussi Monsieur le Maire, au nom de tous, ceux qui quittent notre vallée, pour des raisons diverses, comment ne pas vous remercier.

Mon dernier passage qui doit se renouveler cette année a eu lieu pour la fête annuelle du 15 août. L'année dernière, après de longues années, combien je l'ai apprécié. Je compte y retourner cette année, si mon travail me le permet.

Bien sûr, des mesures de sécurité s'imposent mais j'ai trouvé que le lieu du bal avait perdu de son cachet. Je sais que les orchestres sont chers. Mais où étaient les grands orchestres d'antan avec 6 ou 7 musiciens ?

En lisant la Tribune, je constate que des efforts très importants routes, alimentation d'eau, sports, figurent dans l'énorme travail de ce petit village de Guillaumes.

Comment ne pas apporter d'éloges à cette petite Commune, où on trouve encore des bals à entrée gratuite sans augmentation de consommation. Oui, vraiment, cela est magnifique d'avoir gardé et conservé les vieilles traditions.

C'est avec plaisir que je serais retourné au village natal mais après renseignements, je crains de ne pas trouver suffisamment de travail.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués qui s'adressent d'ailleurs à un certain nombre de conseillers avec qui j'ai fraternisé.

Dans une nouvelle correspondance, Monsieur ROZALSKA nous informe qu'il a été nommé Vice-Président Départemental de l'Association Nationale des Sous-Officiers en retraite. De ce fait, il lui est possible de mettre à la disposition des lecteurs de la Tribune, intéressés journaux, documents, renseignements concernant les droits des Sous-Officiers en retraite. Il suffit de lui écrire à l'adresse suivante :

Monsieur ROZALSKA
VicePrésident de l'U.S.S.O.R
4 rue de la Liberté
CRAN-GEVRIER 74

ARTICLE DE Monsieur BROQUIN

Bientôt l'ouverture.....

Amis chasseurs, nous approchons de l'ouverture.... Que nous réservera-t-elle cette année... Un terrain de chasse pénible, avec la montagne toujours hostile. Sûrement une chaleur qui rendra la marche harassante, émoussant l'ardeur des chasseurs et des chiens. Nous rencontrerons des chasseurs aussi, en forte augmentation sur l'année précédente, avec des armes de plus en plus modernes et puissantes, utilisant des moyens de locomotion rapides, leur permettant un très grand rayon d'action. Nous trouverons des pancartes nous indiquant "Chasse privée" ou Chasse interdite". Celles de la Société locale rappelant clairement aux fraudeurs qu'ils ont une redevance à payer. Nous verrons aussi le Garde-Chasse qui aura du travail à contrôler tout ce monde, et à le renseigner sur les délimitations du terrain. Selon l'attitude de son interlocuteur, il pourra le diriger vers le quartier où il sera susceptible de brûler quelques cartouches.

Et puis, si Saint Hubert le veut, espérons voir un peu de gibier. Le gibier sédentaire d'abord, le plus sûr, celui qui a échappé aux coups de feu de l'année précédente, et qui a résisté à l'hiver rigoureux et long. Quant au gibier de repeuplement, malgré les sommes exorbitantes qui sont chaque année dispersées dans la nature, au grand profit des nuisibles ainsi dotés d'un menu varié, que restera-t-il....

Le retard apporté à l'application de la nouvelle loi sur les Sociétés Communales de Chasse dans le département des Alpes-Maritimes, tient tout d'abord au refus bien légitime des propriétaires, d'abandonner leurs terrains au bénéfice de l'Etat. Cependant, cette loi a été mise en pratique dans divers départements et, pour l'ouverture prochaine, nous croyons savoir que les Basses Alpes et le Var sont en mesure de l'appliquer. Je pense que nous pourrons dès lors, en tirer enseignement. Le système n'est peut être pas lourd mais il paraît efficace. Toutefois, outre la dispersion des responsabilités et de l'autorité, ce projet n'a pas résisté au désir de créer des généraux sans troupes, qui prélèveront sur un budget déjà insuffisant de quoi alimenter dans un temps plus ou moins long une réforme certes séduisante mais qui ne marque pas un gros avantage pour la chasse. Je suppose, qu'un même esprit a paralysé la plupart de s chasseurs. Ils ressentent sans l'expliquer et pour cause, l'incohérence de l'ensemble.

Une réforme est faite cette année, celle du permis de chasse, qui, bien entendu, a subi une très forte majoration. 60 frs le départemental, 90 frs le bi-départemental, et 200 frs le National. Il a été également prévu des subventions destinées aux Associations Communales de Chasse agréées, qui seront versées en Janvier 1970.

Quels avantages nous apporte-telle cette réforme... Nous permettra-t-elle de faire l'équilibre.... Personnellement, je ne le pense pas.

Malheureusement, l'équilibre entre chasseurs et gibier n'existe plus, les deux n'ayant pas évolué au même rythme. Notre mode de chasse actuel est périmé. Ce n'est pas en majorant le permis de chasse que l'on réforme la chasse. Si en haut lieu, l'on n'adopte pas de nouvelles méthodes, pour la génération future la chasse ne sera plus qu'un souvenir. Il aurait été préférable de commencer par limiter le nombre de jours de chasse. Cette réforme aurait été plus sage.

Personne n'ignore que la plus grande partie des chasseurs appartient à une classe à revenus modestes. Ces chasseurs pratiquent leur sport un à deux jours par semaine selon leur possibilité. Par contre, nous savons qu'il existe des chasseurs fortunés, qui, pour le même prix arment leur fusil à l'ouverture et le désarment qu'au dernier jour, après avoir parcouru journellement tous les terrains de chasse du département et quelquefois même, du département voisin sans se soucier le moins du monde, de la destruction des nuisibles, du repeuplement des terrains sur lesquels les Sociétés Locales les ont gentiment reçus.

Que faire devant les passions qui se soulèvent. Chacun à sa manière rejette la faute sur le voisin. C'est la crise. Il y a bien lieu de se plaindre, mais à qui..... Et pourtant, sans s'enfermer dans des complications administratives, il serait urgent de changer, le système, si nous voulons demeurer " Chasseurs " encore un certain temps.

En espérant que ce changement indispensable soit pris un jour en considération, souhaitons qu'à l'ouverture prochaine, nous puissions encore brûler quelques cartouches, et le soir venu, rentrer fatigués mais pas trop déçus.

XXXXXXXXX
XXXXXX
XXXX
XX
**

"DES COLLEGIENS A LA DECOUVERTE DE LA CIME DE L'ASPRES"-

Depuis un an, de la place de notre petit village, nous voyions briller sur la cime de l'Aspres, un curieux toit argenté : c'est le nouvel Observatoire que le Ministère de la Recherche y a fait installer provisoirement et c'est ce point brillant que nous avons voulu atteindre.

Nous partons de Guillaumes en voiture. Arrivés à l'embranchement de la route de Châteauneuf, nous suivons celle-ci dans ses nombreux lacets qui nous amènent vers la route des Tourres en terre battue très dangereuse.

Une fois parvenus à ce petit hameau perdu dans les grandes montagnes, nous partons à pied à travers les pâturages alpestres. La montée étant longue et fatigante, nous nous arrêtons plusieurs fois et nous en profitons pour regarder le paysage et nous pouvons voir la Pierre du Vic, la cime de Pal, le sentier muletier tracé par l'armée en 1939.

Le petit hameau des Tourres niché dans ses bouquets de frêne nous paraissait de plus en plus petit. Puis, l'herbe devient rare et l'on rencontre des espaces rocailleux, c'est là que nous trouvons les premiers édélweiss. Quelle joie d'en cueillir pour montrer aux amis que l'on a atteint de hauts sommets. Peu après, plus d'herbe, de la roche grise déchiquetée, où nous grimpons avec peine. Mais arrivés tout en haut, quel beau panorama !

Derrière nous, dans le creux de la vallée, Guillaumes. Sur les crêtes Valberg, la Pierre du Vic, le Mounier, la cime de Pal (hélas, cachée en partie par des nuages) Jallorgues, la Cayolle, les tours du Lac d'Allos et d'autres sommets vers l'Ouest que nous ne connaissons pas.

Devant nous, là tout près, un jeune homme qui nous observait depuis longtemps à la jumelle, nous accueille. Nous voyant très fatigués, il nous conduit au chalet au toit brillant en forme de nef, où, hiver comme été, vivent deux astronomes, dans un confort moderne. (Télévision, radio, frigidaire,) et surtout le téléphone pour se mettre en relation avec l'observatoire de Nice.

Très aimablement ils nous offrent à boire et nous font visiter leurs installations.

Ils nous conduisent dans une cabane où ils nous expliquent que vers 22 heures, ils dirigent le télescope en direction de l'étoile polaire. Grâce à un moteur spécial, l'étoile polaire reste toujours dans leur point de mire.

Derrière le télescope, se trouvent deux horloges, indiquant l'une l'heure du méridien et l'autre l'heure sidérale.

A côté, nous voyons plusieurs instruments dont un appareil enregistreur qui marque sur du papier les variations du vent au sol et à 20 m . Ils doivent relever ces indications la nuit toutes les heures.

Ensuite, le jeune astronome nous montre un abri contenant deux groupes électrogènes fonctionnant à tour de rôle.

Plus loin, se trouve une lunette fixe, visant aussi l'étoile polaire.

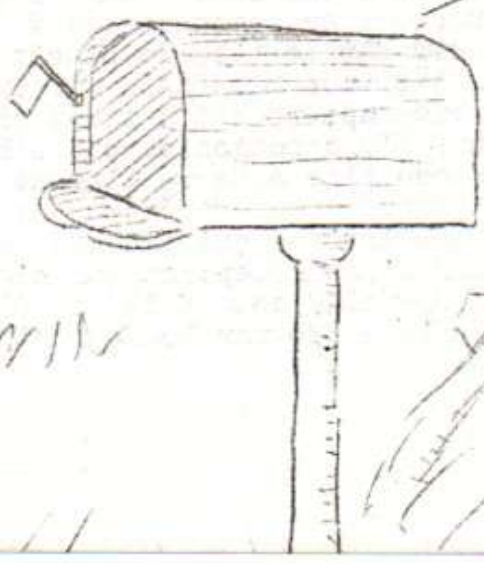
Tous ces appareils servent à mesurer la nébulosité du ciel pour savoir si la construction d'un télescope de 3,60 m de diamètre est valable.

Nous leur disons notre admiration pour leur vie rude et solitaire et nous les remercions pour leur chaleureux accueil.

Nous repartons éblouis de cette excursion.

=====

NOUVELLES
FAMILIALES



NAISSANCES

Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance à Villars sur Var de Cécile BROUDY qui est la petite-fille de Monsieur et Madame BROUDY, commerçants à Guillaumes ainsi que de Madame Veuve GUERIN Placide domiciliée à Péone.

À Valberg, Monsieur et Madame Jean-Pierre DROUIN sont les heureux parents d'Émanuelle. De plus, celle-ci est la petite-fille de Monsieur et Madame Camille DROUIN, fixés à Valberg, depuis de très nombreuses années comme Directeur de la Société des Téléphériques Français.

De NICE, nous apprenons la naissance de Christophe RODERIZ, apparenté aux familles CANETTE et PENNA.

C'est avec plaisir que nous adressons nos meilleurs vœux pour ces nouveaux nés, ainsi que nos félicitations aux parents et grands-parents.

MARIAGES

Nous avons appris avec plaisir le mariage de Monsieur Michel NOSER avec Mademoiselle Annie BOVIS, célébré à l'Église du Port à Nice, par Monsieur l'Abbé DULIEUX, Chapelain de Valberg.

Nous rappelons que le jeune marié est le fils de Monsieur Maurice NOSER, fixé à Valberg depuis l'origine de cette station où il dirige actuellement une agence immobilière.

Nous adressons à ce jeune ménage nos meilleurs vœux de bonheur.

Nos amis, Monsieur et Madame René GAYMARD, originaires de Châteauneuf d'Entraunes, nous ont annoncé le mariage de leur fils avec Mademoiselle Marie Antoinette MARTEAU.

La bénédiction nuptiale a été donnée le 22 juillet à l'Église St-Barthélémy à Nice.

Nous sommes très heureux de cette bonne nouvelle et nous adressons aux jeunes mariés nos vœux de bonheur.

Notre grand ami Andr. RAVEL s'est marié le samedi 9 août à Châteauneuf d'Entraunes, avec Mademoiselle Viviane PONS.

Le marié est le fils de Monsieur Joseph RAVEL, Conseiller Municipal et de Madame RAVEL née LACHENAL, originaire d'Annecy.

La mariée appartient à la grande famille PONS. Son père est Monsieur Clément PONS, fonctionnaire des Ponts et Chaussées à Guillaumes tandis que sa grand-mère Madame Veuve Clément PONS demeure toujours à Châteauneuf d'Entraunes.

Tous les invités qui étaient très nombreux se sont joyeusement réunis au cours d'une réception qui s'est déroulée à Entrevaux.

Cette nouvelle nous fait grand plaisir et nous souhaitons que ce jeune couple puisse trouver bonheur et prospérité au cours de cette union.

DECES

Avec beaucoup de peine, nous avons enregistré le décès de Monsieur Simon LIONS âgé de 79 ans qui habitait le Hameau de Bouchanières où d'ailleurs il a été enterré.

C'est avec beaucoup de regret que nous voyons disparaître cette figure sympathique bien connu de tout le monde.

A tous ses parents, nous adressons nos sincères condoléances.

Le 19 avril, Michel LIONS, originaire lui aussi de Bouchanières, est décédé des suites d'une grave opération chirurgicale à l'âge de 42 ans.

Malade depuis quelques années, la fin de sa vie a été très pénible. Il vivait en famille à Guillaumes avec sa mère et son frère Joseph. Rappelons aussi qu'il était le frère de Madame Anaïs DON.

A sa mère, à ses frères et à ses soeurs, nous adressons nos condoléances sincères et émuës.

Le 22 avril, s'est éteinte à Puget-Thénières, Madame Veuve MURAIRE, née Augustine ROBERT, originaire de Guillaumes.

Elle était la soeur de Madame Céline ROBERT, à qui nous présentons nos condoléances très sincères, ainsi qu'à ses enfants qui sont établis à Puget Thénières.

A Châteauneuf d'Entraunes, le 29 Avril, Roger JUSBERT a été conduit à sa dernière demeure.

Fonctionnaire des Ponts et Chaussées, il vivait avec son épouse à Roquebrune. Une maladie implacable l'a terrassé en quelques mois.

A son épouse, à sa fille Madame FRANCO, à ses enfants Sylvain et Guy, nous adressons notre témoignage de vive sympathie devant cette cruelle épreuve.

La population d'ENTRAUNE, a été vivement affectée durant le mois de mai. En effet, Madame Sylvie BLANC, demeurant à Esteing est décédée.

A ses enfants, Monsieur et Madame CONIL, nous adressons nos sincères condoléances.

A Puget-Thénières, est décédée Madame Marie D'ALESSANDRI, âgée de 76 ans. Elle était bien connue à Guillaumes où elle a dirigé un commerce de chaussures avec son mari et ses enfants pendant de nombreuses années.

C'est avec beaucoup d'émotion que nous adressons à Louis et Adrien D'ALESSANDRI, le témoignage de toute notre sympathie fidèle.

Notre Ami, Monsieur RAVEL Eugène vient d'avoir la douleur de perdre son frère Edouard à Saint Jean d'Arves en Savoie où il était domicilié.

En cette triste occasion, nous lui adressons ce témoignage d'amitié fidèle.

Nous avons appris avec surprise et émotion le décès de Monsieur Henri PAYAN, originaire de Saint Martin d'Entraunes, et marié à Guillaums dans la famille Théodule BRUN.

Il fut le créateur des premiers transports automobiles dans la Vallée du Var après la suppression de la voie ferrée.

A sa femme, à ses enfants, à ses frères, à sa belle-mère, notre concitoyenne Madame Veuve Théodule BRUN, nous adressons avec beaucoup de regrets, nos sincères condoléances.

Les Familles MAGALON et RANCUREL viennent d'être cruellement touchées par la mort de Monsieur Antoine MAGALON, retraité de l'E.D.F., survenu à Nice le 15 juillet à l'âge de 92 ans.

Nous adressons particulièrement à Madame MAGALON Joséphine, sa belle-soeur et à Monsieur et Madame Ferdinand RANCUREL, ses neveux, l'expression de toute notre sympathie.

Notre Ami, Monsieur Clément GILLOUX, Maréchal Ferrant et Adjoint au Maire d'Entraunes, vient de perdre sa belle soeur, Madame Marie Louise BAUDOIN.

Nous lui adressons ainsi qu'à son épouse, nos sincères condoléances.

D E P A R T

La Gendarmerie a procédé à une mutation dans son personnel.

C'est ainsi qu'avec regret nous avons vu partir Monsieur LENTE, qui était à Guillaumes depuis 1963.

Nous espérons pour lui et pour sa famille que leur nouvelle résidence à Nice leur soit agréable.

Quant à nous, nous regrettons son départ en raison de ses qualités de courtoisie et de dévouement.

Monsieur Laurent THAON qui exerçait le métier de routier chez notre ami Monsieur René BAUDOIN, a quitté Guillaumes avec sa famille pour rentrer dans l'entreprise de Monsieur Gabriel BAUDOIN, Transporteur à ISTRES.

Nous lui adressons nos vœux de réussite.

B I E N V E N U E

Nous saluons volontiers la nomination à Guillaumes de Monsieur GHIGLIONE dans la Gendarmerie en remplacement de Monsieur LENTE.

C'est un nouveau ménage qui s'installe chez nous puis que ce dernier est marié et père de deux enfants.

Nous souhaitons aussi bonne réussite à Monsieur et Madame PAPPA qui exploitent le Café-Restaurant " Le Central " dont Monsieur RANCUREL a dû abandonner la direction pour raisons de santé.

Nous espérons que ce choix permettra de maintenir la bonne réputation culinaire de cet établissement.

SUCCES AUX EXAMENS

Les Epreuves du Certificat d'Etudes Primaires ont eu lieu dernièrement et ont permis une réussite à :

Michel BAUDOIN - Christian NICOLAS - Sylviane LANTERI - Michel RIMAURO - Dominique SADOULET.

Signalons que Sylviane LANTERI, qui est élève de l'école de Guillaumes a été classée première dans le canton. Nous lui adressons nos vives félicitations sans oublier son maître Monsieur GIRIBONE.

Le C A P a été attribué à Max BRUN et à Henri LARUE, élèves du C.E.T des Eucalyptus.

Le B.E.P.C a été décerné à Yvonne RASSENEUR, qui habite Guillaumes chez Madame JUILLET.

L'examen du Baccalauréat a permis le succès de Michele AUTHEMAN, de Sussis, de Huguette HALEC, de Daluis, de Lucie GRAILLE, de Château-neuf d'Entraunes et de Guy MAUNIER de Sauze.

Notre concitoyen Eylvain FILEPPO des Points a obtenu le diplôme Universitaire de Technologie en spécialité Mécanique, ce qui lui permettra d'entrer à l'Institut Pédagogique d'Enseignement Secondaire de Toulouse.

De même, Nicole BRACHET, a réussi à sa deuxième année de licence confirmant ainsi son appartenance à l'I.P.E.S.

Notre ancien concitoyen, Monsieur Louis CASALENGO a eu la joie de la réussite en licence de sciences de sa fille Maguy qui poursuit ainsi ses brillantes études.

A tous ces candidats travailleurs et heureux, nous adressons nos compliments et nos meilleurs vœux pour leur propre avenir.

Nous avons noté avec plaisir que la Gendarmerie comptait deux nouveaux Officiers de Police Judiciaire.

En effet, Monsieur Paul AMARENTO et Monsieur LENTE ont réussi à l'examen d'Officier de Police Judiciaire.

Ce succès ne nous étonne pas bien au contraire et nous sommes heureux de l'avancement justifié qu'il pourra procurer à ces deux nouveaux titulaires.

D I S T I N C T I O N S

A l'occasion de la promotion du 1er mai, Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes a décerné la médaille d'Honneur Départementale et Communale à Monsieur Clément GILLOUX, Adjoint au Maire d'Entraunes.

Ce choix est judicieux et nous ne pouvons qu'applaudir à cette initiative de Monsieur le Préfet.

Sur la proposition de Monsieur le Maire de Guillaumes, nous avons eu le plaisir de voir que la Prévention Routière a attribué une médaille de Bronze à notre Ami, Monsieur Jacques GATTA.

Monsieur Jean LETAINTURIER, le Président Départemental de la Prévention Routière a remis cette distinction le 19 juin dans les salons de l'Automobile Club de Nice.

C'est un fidèle serviteur de l'Automobile qui est ainsi récompensé. En effet, Monsieur GATTA durant une quarantaine d'années a été au service du public sans jamais provoquer le moindre accident.

Il débuta dans la Vallée de la Vésubie en 1926 mais pendant de nombreuses années, il a surtout exercé dans la vallée du Var.

Même à l'époque des gazogènes, sa courtoisie n'a jamais été prise en défaut malgré les innombrables difficultés de cette pratique. Cette médaille est une bien modeste récompense des grands services qu'il a rendus à une population importante.

Nous le félicitons avec émotion et aussi avec beaucoup de chaleur.

Nous sommes heureux d'apprendre que Monsieur Maurice BINDA vient d'obtenir une distinction dans l'ordre des Palmes Académiques.

Le nouveau Chevalier est le gendre de notre ami, Monsieur Etienne ROBERT.

Nous le félicitons vivement.

CHEZ LES SAPEURS-POMPIERS -

Monsieur le Ministre de l'Intérieur a élevé au Grade de Colonel le Lieutenant Colonel BRUNETON, Inspecteur Départemental des Services d'Incendie et de Secours des Alpes-Maritimes.

C'est une nouvelle qui est favorablement accueillie à Guillaumes où le Colonel BRUNETON se trouve souvent en contact avec le Centre de Secours et d'Incendie que dirige notre Ami, Monsieur Raoul GRAILLE.

De plus, cet avancement est parfaitement justifié en raison de la valeur et du dévouement du Colonel BRUNETON.

Je suis certain que le Centre de Guillaumes tiendra à exprimer ses félicitations de vive voix dès que l'occasion se présentera.

Puisqu'il s'agit de ce Service, nous sommes heureux d'apprendre que le Chef de Centre, Monsieur Raoul GRAILLE et son second, Monsieur Daniel GILLOUX, ont obtenu la médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers en raison de leur ancienneté et de leur dévouement à ce noble service.

DERNIERES NOUVELLES

SERVICE MILITAIRE

Nous vous informons que Raoul PONS et Robert D'ALESSANDRI effectuent leur service militaire en Allemagne.

En ce qui concerne Raoul PONS, nous savons qu'il se trouve à Trèves.

Nous leur souhaitons de ne pas trop regretter le pays natal.

NAISSANCE

Monsieur et Madame Edouard COTTON de Roua viennent d'avoir la joie d'avoir un petit-fils prénommé Alain qui est le premier enfant de Monsieur et Madame BRES.

Nos compliments.

MARIAGE

Notre ami, Monsieur Armand RICHAUD, Conseiller Général de Saint Paul sur Ubaye vient de nous annoncer le mariage de sa fille Claudette avec Monsieur Paul LEDIG.

La cérémonie a eu lieu le 28 Juin en l'église de Jausiers.

Nous adressons nos meilleurs vœux aux jeunes mariés.

N° 30 - AOUT 1969

Abonnement 10 F

CCE MARSEILLE 9040-18
Percepteur de Guillaumes

Paraissant en Janvier

Avril

Juillet

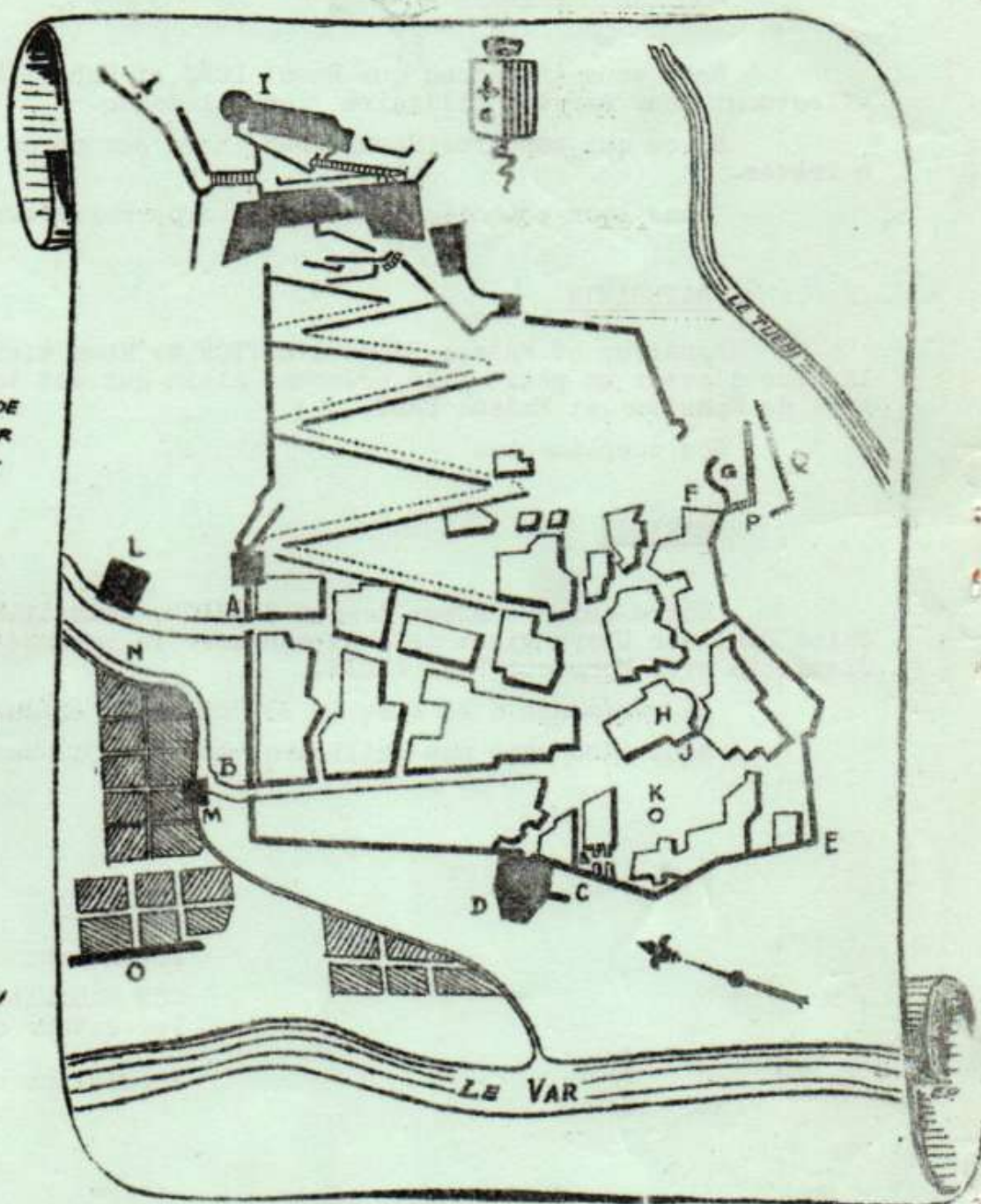
Octobre

PLAN DE LA VILLE & DU FORT DE GUILLAUMES

VIGUERIE DU COMTÉ DE PROVENCE

Légende de la Ville

- A. PORTE ST. JOSEPH
- B. PORTE DU MOULIN
- C. PORTE DE FRANCE
- D. PRISON & CORPS DE GARDE
- E. Emplacement de la TOUR emportée par le TUÉBI.
- F. MAISON DU ROY
- G. LATRINE
- H. PAROISSE
- I. DONJON
- J. CLOCHER
- K. PUIS
- L. CHAPELLE ST. JOSEPH
- M. MOULIN
- N. CHEMIN DE PIÉMONT
- O. DIGUE
- P. FLANC & GALERIE
- Q. BARRICADE
- R. PRISON



(DOCUMENT ARCHIVES COMTÉ DE PROVENCE)